

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |



LES DEUX MÈRES.

(Suite.)

VI.

UNE MÈRE.

Enrich était assis encore plongé dans ses tristes méditations, lorsqu'un bruit de pas arriva jusqu'à lui ; il leva la tête et écouta.

Le bruit approcha et il entendit une voix qui disait :

— Vous porterez cette malle dans l'antichambre.

— Madame Warner pensa-t-il.

La porte s'ouvrit et madame Warner entra.

— Bonsoir, Enrich ; je suis bien aise de vous voir ; je sors à l'instant de chez votre mère, a qui j'ai fait mes adieux.

Madame Warner regardait attentivement Enrich.

— Vous avez vu Alice, n'est-ce pas ? reprit-elle bientôt.

Oui, madame.

— Vous êtes resté longtemps avec elle ?

Enrich à son tour regarda attentivement madame Warner.

— Une heure environ, répondit-il.

— Prenez ce fauteuil, dit-elle : placez-vous à côté de moi ; je vais vous ouvrir mon cœur, et vous m'ouvrirez le vôtre ; franchise pour franchise, n'est-ce pas ?

Enrich était atterré ; l'étrangeté et le ton solennel qu'avait pris madame Warner en prononçant ces mots, l'avaient glacé de stupeur. Enfin il se remit un peu.

— Mais, madame, répondit-il, je ne comprends rien...

— Vous me comprenez, Enrich, vous me comprenez vous n'avez pas besoin de me le dire ; est-ce

que je ne le vois pas ?

Le jeune homme garda le silence.

— Depuis six ans que je vous connais, mon ami, est-ce que je n'ai pas appris à lire dans votre âme ? continua-t-elle avec bonté ; et j'ai lu ce qui s'y passe depuis quelque temps. Vous aimez Alice.

— Je ne vous l'ai pas dit, madame.

— Vous vouliez me le dire.

Madame Warner tremblait en parlant ainsi, et Enrich, à en juger d'après la pâleur de son visage et l'altération de ses traits, était violemment ému ; la mère d'Alice lui prit la main affectueusement et lui dit en le regardant avec une expression infinie de bonté et de douceur :

— Approchez-vous, mon ami, et écoutez-moi. Tout ce que je vais vous apprendre, votre mère le sait, mon ami, continua-t-elle ; jamais elle ne vous en a parlé, parce que son secret n'était pas le sien ; si elle l'eût fait, nous serions plus heureux sans doute tous deux.

— Alice n'est point votre fille, interrompit Enrich.

— Qui vous l'a dit ? reprit madame Warner avec étonnement.

— Je m'en étais toujours douté.

— Eh bien ! Enrich, vous devez comprendre que, quel que soit l'amour que vous portiez à Alice, elle ne peut être votre femme ; je ne parle pas de la noblesse de votre naissance, cet obstacle n'en eût pas été un à mes yeux si Alice eût été ma fille ; mais il en existe un qui élève entre vous deux une insurmontable barrière...

— Quel est-il, madame ? reprit vivement Enrich.

— Alice est un enfant illégitime, mon ami.

—Je l'ignorais, murmura Enrich d'une voix étouffée..

—Votre mère ne consentirait point à vous unir avec une fille sans nom, vous le savez comme moi. Enrich semblait atterré.

—Soyez courageux, continua madame Warner ; il le faut d'ailleurs, et le courage est si facile à votre âge ;—le cœur change si aisément à vingt ans ; rien ne s'y grave, tout y glisse sans l'effleurer à peine ;—vous souffrirez un mois, deux mois, puis votre souffrance fera place au repos, puis à ce premier amour succédera un second ; votre mère l'approuvera sans doute et vous serez heureux doublement.

—J'aimerais toujours Alice, reprit Enrich.

—Non, mon ami ; dès que vous voudrez triompher de votre cœur, vous en éloignerez cet amour. Comme vous, j'ai aimé sans espérance,—et comme moi vous oublierez.

—Mais, qui vous dit que ma mère se refusera de nous unir ? Ma mère n'a que moi seul d'enfant : eh bien ! j'irai la trouver, je me jetterai à ses genoux, et je lui avouerai mon amour pour Alice ; elle ne pourra résister à mes larmes et à mes prières, et votre enfant d'adoption deviendra ma femme.

—Cela ne sera point, reprit madame Warner.

—Mais si ma mère consentait?...

—Je refuserais à mon tour...

—Vous refuseriez?...

—Écoutez-moi encore, Enrich ; j'ai vécu pendant quinze ans pour ma fille, aucun sacrifice ne m'a arrêté, j'ai dépouillé mon cœur de toutes ses passions, de toutes ses affections, afin de n'y laisser vivre et grandir que l'amour maternelle ; et comme j'ai vécu jusqu'à présent pour ma fille, j'ai espéré que ma fille vivrait un jour pour moi. J'ai bien songé qu'un temps arriverait où mon enfant n'aurait pas assez de ma tendresse, mais ce temps n'est pas encore arrivé. J'ai tenu Alice en garde contre le monde, j'ai détruit en elle tout enthousiasme, je lui ai présenté la société telle qu'elle est ; tout cela, c'était peut-être de l'égoïsme de ma part, mais cet égoïsme venait de mon amour, et l'on peut bien me pardonner. Ma fille n'a que seize ans ; à cet âge le mariage est presque toujours, sinon une acte de folie, au moins une imprudence, et j'ai résolu de ne me séparer de ma fille que lorsqu'elle aurait atteint sa vingtième année ;—quatre ans me restent encore à la posséder tout entière ; dans quatre ans je ne sais si je vivrai encore, car ma fille, c'est ma vie, c'est mon souffle, c'est mon âme !—Quand elle sera forcée de m'abandonner, il ne me restera plus qu'à mourir. Eh bien, voudrez-vous désunir ceux que la Providence a rapprochés, et me condamner à une douleur qui me tuera ? — D'ailleurs, continua-t-elle, Alice, pardonnez-le-moi, n'éprouve pour vous que l'amitié d'une sœur pour son frère ; une mère se trompe rarement sur son enfant ; et si je m'étais aperçue qu'elle songeait à vous aimer, je vous aurais dit ensuite de prononcer entre vous et moi.

Enrich avait écouté attentivement madame Warner ; plus d'une fois sa douleur avait été sur le point d'éclater en sanglots ; cependant il s'était contenu. Quand madame Warner eut achevé, il se leva.

—Madame, dit-il, je tâcherai de ne plus aimer votre fille. Adieu !

Et il se disposait à sortir ; la mère d'Alice le retint.

—Non pas adieu, Enrich, répondit-elle, mais au revoir.

Enrich tendit la main à madame Warner et sortit ensuite précipitamment.

Il courut chez sa mère et se jeta dans ses bras en pleurant.—La baronne surprise et inquiète lui adressa mille questions, et Enrich garda le silence.

—Mon enfant, je t'en supplie, dis-moi ce que tu as, lui dit sa mère ; — eh bien ! je te consolerais, je sécherai tes larmes ; oh ! mais ne pleure pas ainsi, tu ne sais combien tu me fais souffrir.

Et elle embrassait son fils avec tendresse, et elle le serrait contre sa poitrine, en l'appelant son cher enfant, l'espoir de sa vieillesse, l'orgueil et la joie de sa vie.

—Ma mère, s'écria enfin Enrich attendri, ma mère, j'ignore ce que j'éprouve, mais un mal secret me dévore ; je ne puis plus vivre de cette vie inactive où je languis depuis trois ans ; il me faut, pour que je renaisse, d'autre lieux, d'autres pays, d'autres émotions.

La baronne le regarda avec stupeur.

—Oui, je mourrai si je reste d'avantage ici, continua-t-il.

Comment ! tu veux me quitter ? reprit sa mère.

—Non, jamais, interrompit Enrich en embrassant la baronne ; je veux seulement m'éloigner de cette ville, m'en éloigner avec toi, et n'y plus revenir.

—Mais pourquoi cette résolution?...

Je ne sais, ma mère, mais je partirai, je partirai.

—Je suis âgée, bien âgée, mon enfant ; si j'avais vingt ans de moins, je te dirais : Partons : mais à soixante ans une vie active, un changement d'air, me serait fatal, et tu m'aimes assez pour ne pas souhaiter que je meure !

—Que je suis malheureux ! murmura lentement Enrich.

—Ingrat enfant ! dit la baronne tout émue, tu as des chagrins, et tu me les caches ; tu souffres, et tu ne veux pas me laisser répandre un baume consolateur sur tes blessures ; mais à qui donc un enfant doit-il se confier, si ce n'est à sa mère ?—Quand tu étais jeune, et que tu pleurais, qui tarissait tes pleures ? c'était moi. Quand tu étais malade, qui te rendait la santé ? ce n'était pas le médecin, —c'était moi, c'était ma tendresse, c'étaient mes nuits passées au chevet de ton lit.—Quand tu étais jeune, tu venais vers moi, et je te consolais toujours, et je rendais la joie à ton cœur, le sourire à tes lèvres, la sérénité à ton visage ! — Oh ! c'est un triste privilège, mon fils, que de grandir, continua la baronne en prenant les mains d'Enrich et en les plaçant sur son cœur, oui, c'est un triste privilège, s'il nous enlève, à nous autres, pauvres mères, la confiance et l'amour de son enfant !

—Oh ! ne pleure pas, ne pleure pas ! s'écria Enrich en se jetant aux genoux de madame Osterdingen ; ne pleure pas, car chacune de tes larmes est une accusation qui retombe de tout son poids sur moi.

(A CONTINUER.)

LA REINE MARGOT ET LE MOUSQUETAIRE.

(Suite.)

—Je restai seule, l'interrompit la jeune femme ; mon père punissait cruellement ma désobéissance, et l'homme à qui j'avais tout sacrifié était perdu pour moi. La femme d'Ivan m'avait nourrie de son lait. Une nuit d'hiver, je vins frapper à leur porte, avec mes deux enfants dans les bras. Ceux qui t'ont dit que je fus de leur famille n'ont pas dit assez : ils me traitèrent comme des serviteurs empressés autour de leur maîtresse. Pendant huit ans, j'ai été reine dans cette pauvre maison. Ils faisaient deux parts de la vie : le travail était pour eux, le repos et le bien-être pour moi. C'est grâce à eux que j'ai pu me consacrer tout entière à nos enfants, et leur donner l'éducation que j'avais moi-même reçue...

—Ils seront récompensés ! s'écria Henri.

—Les hommes ne peuvent plus rien pour eux, dit Jeanne, dont les beaux yeux se mouillèrent. Ils ont leur récompense dans le ciel... Ivan mourut de ma pauvre nourrice. Des héritiers vinrent et prirent la maison. Ils ne nous chassèrent point ; car, dans notre pays de Hongrie, l'hôte est une personne sacrée ; mais ils étaient pauvres et ne nous connaissaient pas. J'avais pu accepter le dévouement d'Ivan et de sa femme. Au fond de mon malheur, je restais trop fière pour accepter l'aumône d'une famille étrangère.

Je tentai de fléchir mon père. Je me présentai sur son passage au moment où il entra à l'église. Je tenais mes deux enfants par la main. Mon père détourna les yeux de nous. Il m'aimait bien cependant autrefois ; mais les fils de la race magyare se font un honneur de ne pas savoir pardonner.

J'allai trouver le bon prêtre de Szegedin qui nous avait mariés, Henri, cette nuit terrible où tu étais blessé, mourant dans la cabane d'un Serbe gardeur de troupeaux ; cette nuit où je pleurais à ton chevet, folle de désespoir. L'antique loi des mariages slaves ne demande que les noms donnés devant Dieu au baptême. Qu'importent les noms de famille à Celui qui, du haut du ciel, voit tous les hommes égaux ? Il avait marié Henri et Jeanne, et à l'heure où nous sommes, Jeanne ne saurait pas encore lui dire l'autre nom de Henri !

Un sourire adoucit le reproche contenu dans cette parole. Henri prit la main de Jeanne et la porta à

—Avant une heure tu le sauras, chérie, dit-il.

—Les petits enfants, poursuivit Jeanne, s'étaient jetés dans mes bras en voyant les mépris de leur grand-père, et mon petit Henri, dont le cœur est au-dessus de son âge, m'avait dit, en séchant mes larmes à force de baisers : —Mère, ne nous as-tu pas appris que ton mari était en France ? La France est le plus grand des peuples. Allons à Paris, la ville des merveilles, et peut-être que nous y retrouverons mon père.

C'était pour avoir les moyens de gagner Paris que je m'adressais au bon prêtre de Szegedin. L'espoir que j'avais de t'y retrouver était bien faible : mais je comptais sur mon talent de musicienne pour donner au moins à nos pauvres enfants le pain du corps et le pain de l'âme.

Voilà deux ans que nous sommes à Paris. Mon talent de musicienne est ici bien peu de chose. Il y a tant de talents supérieurs au mien dans cette grande capitale ! Dans les premiers jours, il me semblait à chaque instant que j'allais te rencontrer dans les rues. Ces deux années auraient dû épuiser mon espoir ; mais je ne sais : Dieu a voulu, dans sa miséricorde, que l'espérance fût immortelle. J'étais comme nos chers enfants, je me disais, au milieu de mes peines les plus dures : il n'est pas mort, il reviendra...

Henri, je ne t'accuse pas. Te voilà. Il me suffit de revoir ton noble visage pour être sûr de ton cœur. A quoi bon te dire ce que nous avons souffert dans ce grand Paris, où nous n'avions ni un protecteur ni un appui ? Tu sauras tout d'un mot : les enfants ont eu faim, et, la semaine dernière, j'ai vendu l'anneau d'or que tu m'avais passé au doigt la nuit de notre mariage.

Mme Jacoby se tut. Les yeux de son mari restaient fixés sur elle.

—Je te donnerai un autre anneau de mariage, ma Jeanne, murmura-t-il.

Puis, avec une inflexion de voix singulière, il ajouta :

—Les propriétaires de la maison que tu habites sont des gens riches, très-riches...

—Et très-bons, l'interrompit Jeanne.

—Oui... et très-bons... N'as-tu jamais songé à t'adresser à eux ?

Mme Jacoby eut du rouge au front.

—En Hongrie, je n'avais pas honte, prononça-t-elle tout bas. Tout le monde connaissait la fille du palatin Jacoby... En Hongrie, j'osais... Est-ce à dire que la Hongrie soit plus généreuse que la France ? Je ne sais ; mais je suis Hongroise... Ici, j'ai vu tout de suite qu'on s'abaissait en demandant... Je serais morte avant d'implorer un secours...

—Morte ! répéta l'étranger, dont l'accent était rêveur désormais.

—Et pourtant, reprit Jeanne, je ne suis pas sans avoir des obligations aux maîtres de cette maison. Depuis un an, ils ne m'ont point réclamé le loyer de ma petite chambre.

L'étranger se leva, sur ces mots, et alla tout droit à un cordon de sonnette caché derrière les rideaux de l'alcôve. Il sonna bruyamment.

—Que fais-tu ?... demanda Jeanne étonnée, et comment savais-tu ?...

Le coup de sonnette avait été si bravement donné, que le vieux François arriva courant.

—Dis à M. Lemercier que je désire le voir sur-le-champ! ordonna-t-il d'une voix impérieuse et brève.

—Comme tu parles! murmura Jeanne. Songestu au lieu où nous sommes?

Au lieu de répondre, le colonel se promenait à grands pas.

M. Lemercier en apprenant que l'étranger désirait le voir, se hâta d'aller vers son cabinet.

La bonne dame s'élança sur les pas de son mari; mais elle trouva la porte du cabinet fermée à clef.

Derrière la porte du cabinet l'étranger était debout en face de M. Lemercier, à qui il avait dit: Regardez-moi.

Les jambes de M. Lemercier tremblaient sous le poids de son corps.

L'étranger le saisit dans ses bras au moment où il allait tomber à la renverse, en balbutiant ces mots:

—Mon fils Henri! mon fils Henri!

Jeanne essaya de se lever, mais l'émotion la tenait clouée à son siège.

Le colonel, Henri Lemercier, puisque nous savons désormais son vrai nom, riait et pleurait à la fois.

—Père! s'écria-t-il en levant le vieillard dans ses bras, père bien-aimé, me pardonneras-tu?

—Ta mère... murmura le vieillard, je vais chercher ta mère...

—Pas encore! il faut la préparer...

—C'est juste, dit M. Lemercier, docile comme un enfant. Je perds la tête, vois-tu... Est-il possible, mon Dieu! Henri! notre fils Henri! Un colonel italien!... est-ce pour le carnaval?

—Non, c'est pour tout de bon, père, répondit gaiement le colonel; — mais nous sommes quatre, tu sais... ma femme et mes deux chéris...

—Tes enfants!... mes enfants! s'écria le vieillard; — ta femme... ma fille!

Il tendit les bras. Jeanne s'y précipita, muette de bonheur.

Pendant une minute, ils ne parlèrent plus. M. Lemercier reprit:

—Ta mère, Henri... ma femme...

—Oh! c'est la bonne bouche, cela, père, s'écria le colonel. Je t'aime dix fois plus que ma vie; mais, tu n'es pas jaloux, n'est-ce pas? Ma mère! ma sainte et bien aimée mère!... Il faut attendre... la préparer petit à petit... Comment trouves-tu ta fille, père?

M. Lemercier ne répondit qu'en pressant Jeanne contre son cœur.

—Comme ses sœurs vont l'aimer! pensa-t-il tout haut.

—Mes excellentes sœurs!... Père, je n'ai pas été un seul jour sans penser à vous tous... Mais regarde-moi donc! Est-ce que je ressemble encore au portrait qui est sur la boîte d'écaïlle de maman?

—Tu ressembles à un brigand, répondit le vieillard en riant au travers de ses larmes. Que va dire ton oncle le curé?... Mais comment se fait-il, expliquez-moi donc cela, mes enfants, comment se fait-il que ma belle Jeanne... ma fille!... ne m'ait pas dit un mot de tout cela depuis deux ans qu'elle vit à dix pas de moi?

—Elle eût été bien embarrassée, père. Elle a su mon nom seulement quand elle t'a entendu m'appeler « mon fils... »

—Vraiment!...

Un nuage vint au front du brave négociant.

—Oh! sois tranquille, père... nous sommes mariés... par un prêtre magyar...

—Sont-ce de vrais prêtres? demanda M. Lemercier.

—Je crois bien!...

Et tu as ton acte de mariage?

—Nous le ferons venir... Jeanne s'est cruellement mésalliée en épousant le fils d'un commerçant, je te préviens de cela, père... M. Jacoby est palatin hongrois.

—Ah! ah! palatin... Il faut me pardonner, ma fille, je ne sais pas du tout ce que c'est qu'un palatin.

—C'est quelque chose comme douze douzaines de sénateurs.

—Vraiment!... Ah ça! c'est donc un roman que ton histoire?

—Un vrai roman!... Asseyez-vous tous là les deux, car Jeanne n'en sait pas beaucoup plus long que toi, père... Je raconterai les détails une autre fois; aujourd'hui, je vais vous dire le gros... M. Lemercier, tout sage que vous êtes, vous avez donné le jour à un grand fou, et, quand je regarde en arrière, je me demande où j'ai pu prendre tant d'idées extravagantes... Ceci est le préambule... M'écoutez-vous?

Le vieillard et la jeune femme étaient assis et se tenaient par la main.

—Nous t'écoutons, dirent-ils.

—Et moi aussi, prononça une voix pleine de larmes de l'autre côté de la porte.

Henri ne fit qu'un bond et rapporta sa mère dans ses bras.

Jane, mon ange, voilà ce que je ne saurais pas te peindre. Nul n'a pu trouver encore le fond d'un fond d'un cœur de mère. Ce furent des baisers, des étreintes, des pleurs. Mme Lemercier voulait être toute à son fils et ne pouvait se lasser d'admirer sa nouvelle-bruc. Elle voulait savoir, mais elle voulait envoyer chercher les deux enfants pour les voir; elle voulait aussi ses quatre filles et tous ses autres petits-enfants pour leur faire voir. Elle riait, elle sanglotait, elle avait le délire.

—Que tout le monde écoute! ordonna Henri, qui était le maître. Il est permis de rire, de pleurer, de s'embrasser; mais je dois une histoire, je la paye. Tant pis pour ceux qui s'occuperont à autre chose. J'ai deux jours de traversée et quarante heures de chemin de fer dans le corps. Il faudra bien que je dorme, à la fin. Y est-on?

—Nous y sommes.

—Me voilà donc parti pour chercher des aventures. Dix-huit ans, et ne sachant à quelles bagarres me vouer. Je ne comprends pas beaucoup la politique. Il me fallait me battre, n'importe pour qui: telle était ma vocation. Je ne m'en vante pas. Je pense qu'elle est la punition de tous les bordereaux qui se sont faits depuis cinquante ans dans la maison de papa. Le commerce a couvé ici un œuf de bandit. Avançons.

(A CONTINUER.)

NOUVELLES DIVERSES.

— L'ouverture de l'Exposition de Vienne a eu lieu le 1^{er} mai, à midi. La famille impériale, les princes étrangers invités, et tous les grands dignitaires de l'Etat présents à Vienne assistaient à cette cérémonie. A midi, aussitôt que la famille impériale eut fait son entrée, le cardinal Rauscher, archevêque de Vienne, entonna le *Te Deum*, chanté par tous les membres du chapitre de la cathédrale. Le *Te Deum* fut suivi d'un psaume exécuté par les chanteurs de la chapelle impériale et les artistes du théâtre de l'Opéra. Une cantate termina cette première partie de la cérémonie.

Les nouvelles des pays de vignobles sont désolantes. Les dernières gelées ont détruit dans bien des contrées les espérances des vigneron et les bourgeois qui devaient donner tant de revenus aux cultivateurs, tant de redevances au fisc.

Sans reproduire ici les détails que nous trouvons dans chaque feuille de province, en voici un résumé fidèle :

D'après les avis reçus, la gelée paraît avoir atteint d'une manière générale tous les vignobles.

Dans la haute et basse Bourgogne, la Champagne, le Jura, où le thermomètre est descendu jusqu'à 3 degrés au dessous de zéro, le dommage paraît être très-considérable; les Charentes et le Bordelais ont sérieusement souffert aussi.

Le Concile provincial de Québec qui s'est ouvert le 18 sera composé de Sa Grâce l'Archevêque ayant pour théologien M. le Vicaire-Général Cazeau et M. l'abbé B. Paquet, Mgr. de Rimouski, accompagné de M. le Grand-Vicaire Langevin, Mgr. d'Ottawa, accompagné de M. Michel, curé d'Aylmer, et Mgr. de St. Hyacinthe, accompagné de M. le Grand-Vicaire Raymond, et de M. Godard, curé de St. Hilaire. Mgr. de Montréal, accompagné de Mgr. Desautels et de M. le chanoine Lamarche; Mgr. Fabre, accompagné de MM. les abbés Graton et Séguin; Mgr. des Trois-Rivières, accompagné de M. le Grand-Vicaire C. O. Caron et de l'abbé J. H. Dorion, curé d'Yamachiche.

On raconte qu'il y a 32 ans, un enfant de 3 ans, du nom de Richard, disparut à Québec, et ne put jamais être retrouvé malgré des recherches les plus minutieuses. Mais il y a quelques jours, un de ses frères entrant chez un chapelier du nom de Richmond, à Montréal, fut frappé de son air de ressemblance avec la famille. D'explications en explications, et après des recherches et des communications avec la mère de l'enfant perdu, on découvrit que le chapelier Richmond est le jeune Richard d'il y a 32 ans. Il avait été enlevé, paraît-il, par une vieille Indienne.

On télégraphie d'Ottawa le 8 :

Le nombre total des immigrants arrivés en Cana-

da depuis le premier janvier jusqu'au premier mai, est de 8,340. L'année dernière pour l'époque correspondante, ce nombre était de 4,619. Il y a donc cette année un surplus de 3,731, ou le double de l'année dernière. M. Fay, agent de la Puissance dans le nord de l'Irlande écrit que dans l'intervalle de temps finissant au 24 avril dernier, il a envoyé en Canada autant d'immigrants que dans le cours entier de l'année 1872. Les vapeurs en destination pour le Canada sont encombrés d'immigrants et les listes des vaisseaux sont remplies.

Les proportions du palais de l'exposition, à Vienne, sont bien plus considérables que celles du palais de l'exposition de 1867 à Paris.

C'est le plus grand monument qui ait été construit jusqu'à ce jour.

On en peut juger par ce tableau de la superficie de toutes les grandes expositions :

En 1851, à Londres, l'enceinte comprenait 1.591 mètres.

En 1855, à Paris, 106,156 mètres.

En 1862, à Londres, 186,125 mètres.

En 1867, à Paris, 441,750 mètres.

En 1873, à Vienne, 2,380,631 mètres.

Les singes sont rares dans Michigan.

Un négociant du détroit en avait un très familier, qui avait l'habitude de se tenir dans le comptoir. Un jour arrive à la boutique un brave paysan, tandis que le marchand était dans l'arrière-boutique. Le client, voyant une selle qui lui convenait, en demanda le prix.

Le singe se garda bien de répondre. " Je vous en donne vingt dollars," dit-il, en mettant l'argent sur le comptoir. Maître Jack prit l'argent et le mit dans le tiroir. Le paysan, se croyant quitte, s'empara de la selle et se disposait à l'emporter. Mais il avait compté sans son hôte. Le singe lui sauta sur les épaules, lui arracha les cheveux, lui griffa la figure, et l'eifraya au point que le pauvre diable poussait des cris désespérés. Le maître arriva et s'informa de la cause de tant de bruit.—" C'est votre fils," répondit la victime, et il raconta l'histoire. Le marchand fit mille excuses, mais il eut toutes les peines de monde à persuader au brave homme que le coupable n'était pas de sa famille.

La *Gerarchta cattolica*, almanach religieux pour l'année 1873 qui vient d'être publié à Rome, donne de curieux chiffres sur le cardinalat. Le nombre total des cardinaux existants est de 45, mais il se trouve 27 vacances. Vingt cardinaux sont âgés de plus de 70 ans; le plus jeune cardinal qui est le prince Lucien Bonaparte, a 45 ans, et il a reçu le chapeau à 40 ans.

EN TIRANT L'AIGUILLE.

Nul chemin ne conduit plus rapidement et plus sûrement au ridicule que l'envie de se singulariser.

Chez les gens d'esprit, c'est la vanité qui ouvre la porte à la sottise.

Il est bien fatigant de discuter ou même de causer avec certaines personnes : la porte de leur intelligence est si basse que les idées ne peuvent y entrer, sinon à la condition de se décapiter

Les gens distraits ne sont que des égoïstes lorsque leur distraction n'est pas imputable à la science qui possède le savant bien plutôt qu'elle n'est possédée par lui : si les gens distraits pensaient un peu moins à eux, ils trouveraient le temps de penser à autrui.

La violence est fille de l'injustice et mère de la lâcheté.

On partage plus aisément le nécessaire que le superflu.

Il n'y a point de *petite* injustice.

Il est des intelligences composées des oppositions les plus tranchées et qui présentent une succession d'ombres et de lumières, de tronçons non reliés entre eux et dirigés dans les sens les plus opposés. Ces intelligences rappellent les lignes de chemins de fer non encore terminées et sur lesquelles on voit une lourde et laide diligence succéder aux wagons bien aménagés.

On a peu de sympathie pour les vertus dont on ne profite pas.

La légalité est la probité des fripons.

On ne mérite jamais ce que l'on exige.

VARIETES.

BALOURDIZES.

Un jour qu'on jouait la *Métromanie* à Toulouse, un capitoul s'offensa tout rouge, en entendant le vers suivant :

Monsieur le capitoul, vous avez des vertiges.

Il voulut faire cesser le spectacle et arrêter l'auteur. N'ayant pu venir à bout de ce dernier projet, parce que le délinquant habitait Paris, il se vengea du moins en proscrivant à jamais la *Métromanie* à Toulouse. Quelques jours après, le même capitoul ordonna l'arrestation du nommé Molière, qu'on lui apprit être l'auteur de l'*Avare*, parce qu'il avait cru voir une allusion à sa propre histoire dans la scène où Harpagon est volé par son fils. Quand il apprit qu'on ne pouvait mettre à exécution, parce que Molière était mort depuis quatre-vingts ans : « De quels diables d'auteurs se sert-on là ! s'écria-t-il. Que ne nous donne-t-on des comédies de gens connus ! »

Un autre capitoul venait d'assister à l'opéra-comique des *Femmes vengées*, que le parterre redemanda à l'acteur qui vint annoncer ; il s'opposa à cette seconde représentation, à cause de l'indécence de l'ouvrage. L'acteur y substitua *Réverley*, pièce en vers libres de M. Saurin : « Gomme ! s'écria le capitoul indigné, encore une pièce en vers libres, quand c'est pour cela que j'interdis les *Femmes vengées* ! Relâche au théâtre pour huit jours ! »

Quand la coulisse disparut de la Bourse, on envoya en Belgique le télégramme suivant, destiné à

faire connaître cet événement et quel avait été ce jour-là le mouvement des fonds à la petite Bourse du passage de l'Opéra !

— *Parquet Opéra descendu. Coulisse interdiction de jouer.* (Signé) Robert.

Il fut ainsi traduit par un journal belge :

Le parquet de l'Opéra est descendu dans la coulisse : par suite de cet accident, on a interdit la représentation de Robert le Diable.

— Après l'attentat d'Orsini, on transmit en Allemagne cette dépêche :

— *Machine infernale ; Empereur et Impératrice saufs, Général Roquet blessé.*

Ce qui fut lu :

Un général et le petit chien (roquet) de l'Impératrice ont été blessés.

Le cardinal de Richelieu avait écrit un *Catéchisme ou Instruction chrétienne*, qu'il fit imprimer. Il y disait en un endroit : « C'est comme qui entreprendrait d'entendre le *More* de Térence, sans commentaire. » Il aurait dû mettre : Terentianus Maurus. Le cardinal prenait un vieux grammairien latin, dont nous avons le livre, pour un des personnages de la comédie romaine.

— L'auteur le plus ancien du parlement de Toulouse s'appelle *Capella Tolosana*, suivant l'avocat Bretonnier, qui a pris le nom d'un tribunal (la chapelle Toulousaine), pour un nom d'homme.

AMEUBLEMENT.

PEINTURE ET DECORATION.

Je vais donner aujourd'hui à nos abonnés des détails toujours utiles dans les travaux d'embellissement à l'intérieur d'une maison.

Le papier collé sur les murs ou les cloisons autour des placards et petites armoires pratiquées dans les murs se déchire très-rapidement pour peu que ce travail n'ait pas été fait avec soin, et communique à la pièce dans laquelle ces accidents se produisent un aspect de délabrement et d'incurie qui constitue un spectacle navrant pour les uns, désagréable pour tous.

Au moment où l'on renouvelle le papier d'une pièce, il faut donc faire examiner soigneusement les fentes et crevasses des cloisons et des murs, et, après avoir arraché le papier ancien, on colle sur toutes les fentes des bandes de coton ayant environ 1 $\frac{1}{2}$ pouce de largeur, plus ou moins, selon l'importance de la crevasse. Bref, on applique un *emplâtre* sur chaque ouverture, et l'on laisse sécher toutes ces bandes de calicot.

Quand ce travail préparatoire est fait, on couvre les murs et les cloisons avec du papier gris ordinaire. On laisse sécher celui-ci, et l'on pose définitivement le papier choisi pour la pièce. Moyennant ces précautions, le travail est bien mieux fait, plus durable et plus beau. Tous les ouvriers (j'entends ceux de la campagne) ne savent pas ou ne veulent pas prendre la peine de faire ces travaux préparatoires : il faut les exiger, les diriger soi-même au besoin, sous peine de devoir recommencer à échéance très-rapprochée la dépense du renouvellement du papier.

Quand les plafonds sont simplement enduits et b'anchis à la colle, les lézardes et crevasses s'y produisent aisément. Il faut donc subir ce spectacle désagréable ou voir sa demeure envahie fréquemment par les maçons... perspective détestable s'il en fut, car, de tous les corps de métier, celui des maçons est bien certainement le plus affligant à introduire dans son logis. L'une et l'autre de ces alternatives peuvent être évitées ; il suffit de procéder pour les plafonds comme je l'ai indiqué tantôt pour les murs : coller sur les lézardes ou crevasses des bandelettes de calicot afin de couvrir toutes les *blessures*, puis, quand ce premier travail est sec, coller sur toute la superficie du plafond du papier gris ordinaire, et enfin un papier uni glacé en harmonie avec le papier de la pièce. Avant d'aborder la question au point de vue de la *réparation* ; j'ajouterai qu'il est essentiel, *indispensable* de coller une même bande de coton sur les charnières des portes d'armoires et de placards, et, bien entendu, sur toute la hauteur du côté occupé par les charnières. Sur le reste du contour de ces portes d'armoire ou de placards (j'entends celles qui doivent être non pas peintes comme la boiserie, mais recouvertes de papier), par conséquent sur les trois autres côtés de ces portes, on fera clouer

des bandes de zinc avant d'y coller du papier. Avec ces précautions, on aura assuré autant que possible la conservation du papier et la durée du bon aspect de la décoration.

La crainte d'*assombrir* une pièce par les tentures, peintures et rideaux, fait partie d'un préjugé. Chacun sait aujourd'hui qu'il n'y a de vraiment *meublant, décoratif, confortable et chaud* à l'œil, rien d'autre que les teintes un peu foncées et par conséquent riches. Voyez les boiseries peintes en blanc,—autant habiter une pièce passée à la chaux ;—voyez les *petits* papiers gris clair : comme cela est *nu, froid, pauvre* ! Il faudrait, pour être logique dans cette voie, faire badigeonner avec de la chaux les pièces que l'on habite, et se garder d'y mettre aucun rideau ni portière. Cela va fort bien si l'on aime cet aspect, mais il sera horrible pour toute personne accoutumée au goût moderne en fait de décoration d'appartement, et je ne douterais pas pour ma part d'être atteinte d'un *spleen* intense pour peut qu'il me fallût habiter seulement pendant quinze jours consécutifs une pièce aussi *décorée*, dans le but de n'y pas *diminuer* l'intensité du jour.

Quand il s'agit de chambres à coucher, de cabinets de toilette, de salons de campagne, il faut en général choisir le plafond de même couleur, mais de nuance plus claire que le fond du papier, et par conséquent de la perse ; que celle-ci soit bleue, ou rose, ou mais, je maintiens mon dire. Si le fond de la perse est rouge, je modifie mon avis et je conseille de choisir le plafond gris-bleu clair. En d'autres cas, le plafond franchement bleu, d'un beau bleu bien accusé, bien indigo, produit un très-bel effet. J'en connais un de ce genre dans un cabinet de travail, garni de papier volouté nuance grosseille qui a obtenu l'approbation générale. Ce même plafond réussirait fort bien dans une salle à manger entièrement boisée et peinte en *chêne*, ou bien dans une salle à manger garnie de papier *chêne*. Dans tous les cas précédents, c'est-à-dire quand le plafond est de même couleur, mais de nuance plus foncée que le fond du papier, la corniche du plafond est peinte à la colle en même teinte que le plafond. Pour un cabinet de travail ou pour une salle à manger, il serait peut-être à préférer que cette corniche fut peinte de même couleur que le mobilier dans le premier cas, et de teinte plus foncée que la boiserie ou le papier dans le second cas.

Je ne veux pas négliger d'ajouter ici qu'avec les papiers de teinte *unie* et neutre, telle que le feutre, le gris ou *havane*, le plafond sera bleu vif ou bleu gris. Pour salle de billard, fumoir, antichambre, en emploie souvent des papiers à rayures, et dans ce cas on garnit le plafond avec du papier pareil, en *rapporant* les rayures de façon à imiter la disposition d'une tente.

Pour la majorité des salons actuels, qui sont garnis

de papier gris clair avec baguettes dorées, on choisit le plafond blanc avec petites étoiles d'or.

Quand il s'agit d'une pièce telle qu'une salle à manger entièrement boisée et devant être meublée en chêne ou bien en noyer, il n'est pas à souhaiter que la dite pièce soit entièrement peinte de même teinte que le mobilier. Pour le coup, cela *assombri*rait trop la pièce; il faudra donc la faire peindre de même couleur, mais de nuance beaucoup plus claire que le bois employé pour les meubles. Cette observation s'applique seulement au cas où la salle à manger serait *entièrement* boisée; dans le cas où cette boiserie garnirait seulement son bord inférieur ou même serait à hauteur d'appui, j'en reviens toujours à la règle si souvent répétée: Peinture de même teinte que le bois du mobilier.

En général, quand une pièce telle qu'une salle à manger est entièrement boisée et peinte en une nuance *bois* quelconque, ou bien garnie d'un papier nuance *bois*, il faut relever par les détails accessoires l'uniformité un peu sévère de l'aspect général. Les rideaux seront brodés à grandes fleurs sur de la toile d'emballage, ou bien choisis parmi les tissus à grands dessins de coloris vif sur fond noir, ou feutre, ou même rouge; les chaises seront recouvertes en basane ou reps de laine, ou velours de laine de même teinte que leur bois. Sur les panneaux de la salle à manger, on suspendra quelques plats en vieille faïence française ou hollandaise, ou bien en porcelaine de Chine. On posera ça et là des *appliques* en cuivre avec bougies. J'insiste pour que ces appliques soient en *cuivre*, non en bronze doré, celui-ci ne convenant pas à la décoration d'une salle à manger. Sur les étagères du buffet, on rangera soit des porcelaines, soit des objets en argenterie ou *plaqué*, soit les uns et les autres. Moyennant ces soins, on obtiendra un

résultat très-harmonieux, riche et simple à la fois, tout à fait éloigné de la vulgarité, résultant du mauvais goût qui incline soit vers le faux luxe, soit vers la négligence ou la puérilité dans le choix des ornements. Le bon goût et la richesse *relative* se trouvent bien moins dans le prix d'achat des divers objets employés pour la décoration du logis, que dans l'adaptation intelligente de ceux-ci à la destination de chaque pièce. Si l'on entreprend de décorer une salle à manger avec les meubles ou bronzes réservés au salon, si l'on transporte au salon les *ustensiles* dont la place est marquée dans la salle à manger fussent-ils en vieille porcelaine ou bien en argent ou vermeil ciselé, on est certain de faire œuvre de mauvais goût, quelque soit d'ailleurs le prix de revient ou la valeur intrinsèque de ces objets détournés de leur destination réelle.

C'est de ce sentiment qu'il faut s'inspirer lorsqu'il s'agit de décorer ou de meubler une pièce quelconque. On me demande d'indiquer ici comment je disposerais une pièce dite *bureau de travail*. Le sujet est élastique, et il me serait difficile de donner des indications pouvant être suivies textuellement. Si on n'était pas obligé de compter de près avec la dépense, je meublerais cette pièce en bois de chêne; les boiseries seraient peintes de même nuance que le bois du mobilier; le plafond serait bleu indigo; le papier de la tenture serait en imitation de *cuir*, avec dessin de plusieurs teintes brunes; les sièges recouverts en basane brune, les rideaux et portières en reps de laines brun, ou bien, ce qui serait beaucoup plus riche, mais aussi plus coûteux, en drap brun avec bande de drap noir, ayant environ 4 pouces de largeur bordée de chaque côté avec une soutache jaune d'or. La bande de drap noir est posée à 13 lignes de distance environ du contour extérieur des rideaux.

TAPIS DE TABLE.

Beaucoup de questions m'ont été adressées depuis quelque temps au sujet de l'ameublement. Mais le temps et la place m'ont également fait défaut, pour donner à mes réponses le développement que l'on désirait. En outre des questions, j'ai reçu des *propositions*, et je vais les discuter tantôt.

Ainsi à propos du tapis de table, il est certain qu'un tapis de table est chose nécessaire, soit que l'on ait une table fort belle que l'on veut préserver, ou bien une table très-laide que l'on veut cacher. Mais alors, que devient la beauté de la table, laquelle subsiste seulement à la condition de demeurer toujours voilée et de rester inconnue? Il est vrai que l'on peut s'arrêter à un compromis, et placer sous ces vases, coupes, potiches ou jardinières, des plateaux faits en drap. N'importe: en dépit de ces préservatifs, je préférerais à une table trop belle, au sujet de laquelle on éprouve d'incessantes inquiétudes, une table trop simple, recouverte d'un tapis so-

lide, que l'on aura judicieusement choisi parmi les étoffes et les teintes redoutant médiocrement le contact d'un pied de lampe, d'un flambeau, d'une faïence quelconque.

La *proposition* que l'on m'a faite de plusieurs côtés, et que l'on a même renouvelée, consiste à faire des tapis de table, que l'on suppose jolis et peu coûteux, au crochet. Je ne saurais entretenir cette illusion. Au point de vue de l'économie (à moins que l'on possède les laines nécessaires et que l'on ne se trouve dispensée de les acheter), le calcul n'est point juste, car un tapis de ce genre reviendrait à un prix aussi élevé qu'un joli tapis, et, vu son emploi, ne serait pas joli. Le crochet tunisien a ses attributions bien déterminées: il est superbe pour couvre-pied et couverture de berceau; mais une jolie couverture ne compose pas un joli tapis. La première exige de grands *effets* bien décoratifs. Le second, destiné à être vu de très-près, ne comporte pas les grands ef-

fets. Si l'on entreprend un tapis de table au crochet tunisien avec de la laine très-grosse, la broderie qui l'ornera sera fort grosse et les dessins nécessairement grossiers; si l'on choisit de la laine extrêmement fine, on s'impose un labeur dont la durée excessive ne sera nullement proportionnée à la satisfaction que l'ouvrage causera quand il sera terminé, et qui tombera autour de la table en plis flasques. Enfin un tapis de ce genre offrirait aussi quelques périls, pour peu qu'il fût destiné à vivre en compagnie d'une étourdie: ce que l'on y pose peut aisément pénétrer dans l'une des mailles du crochet tunisien, et entraîner avec le tapis tout ce qui se trouve sur la table. Cette perspective fait frémir quand on songe à certaines tables — de ma connaissance — toujours couvertes d'une foule de *riens* très-précieux par leur provenance et même par leur essence.

Cette dernière raison — sans parler de celle de la laideur — condamne encore bien d'avantage les tapis de table que l'on me propose timidement de composer avec des étoiles faites au crochet, en coton blanc. Un tapis de table en coton blanc! Pourquoi pas tout de suite une nappe à demeure?

Quand on veut, ce qui est très-louable en bien des cas, agir avec économie, il ne faut pas croire que l'on puisse atteindre ce but par toutes les voies possibles, mais étudier celles qui y conduisent *convenablement*. Dans cet ordre, le plus économique des tapis de table (notez qu'il sera joli, tout en étant

économique) se composera de reps de laine coupé sur dimension exacte de la table, et encadré d'un lambrequin, ou rebord pendant en même reps, bordé d'un galon de laine. Pour faire ce lambrequin on peut prendre modèle sur une suspende de rideau dont la forme plaît le plus, le découper en papier, poser ce *patron* sur une bande de reps que l'on coupera sur les sinuosités du lambrequin, puis border les contours avec le galon. Peut-on mettre des glands à la pointe de chaque dent? Soit. Mais cela reviendra beaucoup plus cher, sans être beaucoup plus joli.

Peut-on dépenser un peu plus d'argent? On fera ce tapis en drap avec applications de drap. — On supprimera, si l'on veut, les lambrequins, et l'on fera le tapis carré. Que la table soit ovale, longue ou ronde, le tapis quand il n'est pas *ajusté* à sa superficie comme celui que je viens d'indiquer, se fait toujours carré. Du reste, en dehors des *petites* tables rondes, il ne se fait plus de tables rondes pour les salons: le carré a tout envahi et l'ovale (salle à manger exceptée) n'est pas moins abandonné que le rond.

Enfin, ne veut-on pas prendre la peine de préparer, broder, molletonner, doubler (les tapis de table faits à la main, en tissus relativement minces, tels que le drap, le reps, et avec envers doivent toujours être doublés de molleton, puis d'alpaca ou de cachemire) un tapis de table? On les trouve tout prêts, très-beaux, et d'un prix peu élevé.

LECON DE TEINTURE.

Pourquoi ne pas essayer, — je ne dis pas réussir, — de teindre, à la maison, en brun ou bien en noir les étoffes de laine, — de laine et de soie, — de coton, — de laine et coton. Bien entendu, je ne garantis pas que l'on réussira dès le premier essai, ni que les tissus teints à la maison auront un aspect exactement pareil à celui des tissus sortant des premières maisons de teinturerie; mais il faut savoir se contenter du relatif, et non aspirer à l'absolu, qui est ici-bas la chimère décevante.

La première règle à observer est la suivante: Toute étoffe que l'on voudra teindre devra être, au préalable, soigneusement nettoyée; aucun tissu ne prendra la teinture d'une façon égale, s'il a la moindre tache de graisse ou la plus imperceptible maculature: le succès de l'entreprise dépend principalement du soin donné au nettoyage préalable. Le tissu même le plus propre en apparence doit subir ce nettoyage avant d'être soumis à la teinture. Les tissus de coton passent au blanchissage ordinaire; les tissus mélangés de coton doivent être lavés avec de l'eau chaude, — mais non bouillante — et du savon les tissus de soie sont lavés avec de l'eau bouillante et du savon. On rince soigneusement tous les tissus après les avoir lavés (la laine est rincée avec de l'eau tiède pure). S'il restait un peu d'eau de savon dans l'étoffe, celle-ci prendrait à la teinture une couleur inégale.

On découd *complètement* la robe ou l'objet que l'on veut teindre; on dispose les morceaux les uns sur les autres, bien à plat, en évitant tout pli, si petit qu'il puisse être. Les petits morceaux sont cousus, ou plutôt *saufilés* ensemble, de façon à former à peu près un grand morceau. On en fait autant pour les garnitures. On ne peut entreprendre, — à domicile, — de teindre les robes sans les découper, parce que, d'une part, cette opération exige une grande expérience, et que, d'une autre, dans bien des cas, tout en affirmant que l'on ne découd pas les robes pour les teindre, on les découd cependant, et on les refait avant de les rendre à leurs propriétaires.

Lorsqu'il s'agit de teindre un tissu en brun ou bien en noir, on doit tenir compte de la couleur du tissu que l'on va teindre, et modifier la mixtion en raison de cette couleur. Ainsi, pour teindre en brun un tissu rouge, on n'ajoutera pas de bois de Brésil; de même que lorsqu'on voudra teindre en noir un tissu rouge, on atténuera la teinte primitive en ajoutant à la teinture une plus grande quantité de bois jaune.

Teinture en noir. — On traite les tissus de laine et coton, ainsi que les tissus de laine, de la façon suivante: Pour teindre une quantité d'étoffe du poids de 2½ lbs, on prendra 5 oz, d'extrait de bois de campêche pour une pinte d'eau bouillante. Quand l'extrait est complètement dissous dans l'eau, on passe le liquide au travers d'un

linge, dans une bassine de cuivre. On ajoute une quantité d'eau suffisante pour pouvoir y faire baigner et y remuer l'étoffe; on y met celle-ci bien étendue à plat, par couches superposées; on la laisse bouillir pendant une demi-heure; on retire l'étoffe, on la presse bien, pour faire *découler* le liquide; on l'étend, on la laisse ainsi pendant une heure. Pendant ce temps on mélange dans une autre bassine remplie d'eau $1\frac{1}{2}$ onces de bicromate de potasse et 8 gros. de sulfate de cuivre. On fait chauffer ce liquide *presque* jusqu'à l'ébullition, sans pourtant atteindre ce degré. On passe l'étoffe dans ce bain pendant une demi-heure, sans relâche; on la retire, on l'étend dans un baquet rempli d'eau chaude, dans laquelle on fait dissoudre $1\frac{1}{2}$ onces de soude, on lave l'étoffe dans cette eau. Si l'on teint une étoffe moitié laine et moitié coton, il pourra arriver que la teinte du noir soit un peu grise, surtout si l'on n'a pas suivi nos recommandations à la lettre. Dans ce cas, on remettra l'étoffe dans la bassine primitive, contenant le mélange d'eau et de bois de campêche, auquel on aura ajouté $1\frac{1}{2}$ onces de soude, et l'on y laisse l'étoffe pendant une demi-heure; on enlève ensuite l'étoffe, on la rince soigneusement.

Quand on a teint une étoffe de laine et que l'on en a fait égoutter l'eau, on l'étend sur une planche en la fixant par de petites pointes. On la laisse sécher de cette façon. Quand l'étoffe est sèche, on la repasse à l'envers avec un fer modérément chaud. Les tissus de coton doivent être empesés après avoir été teints. On ajoute à l'empois liquide un peu du liquide chargé de bois de campêche ou bien du bain dans lequel on a fait tremper l'étoffe. Après avoir empesé, on laisse sécher, puis on repasse.

On agit de même pour les tissus en laine et coton.

Si l'on veut leur donner un apprêt un peu brillant, on ajoute à l'empois un peu de gomme arabique et de cire.

Pour teindre en noir une étoffe de soie ou bien de laine et soie, on prépare un baquet suffisamment grand, en y mettant de l'eau tiède et de la solution de sulfate de fer en quantité suffisamment pour donner à cette eau une couleur brun foncé. On place l'étoffe bien à plat dans ce bain, on l'y laisse pendant une nuit. Le lendemain matin on l'enlève, on la presse, on la passe à l'eau froide. On fait dissoudre sur le feu un $2\frac{1}{2}$ lbs. de bois du jaune, on passe ce mélange au travers d'un linge, on y ajoute de l'eau froide jusqu'à ce que le mélange soit tiède. On a bien rincé l'étoffe, on la met dans ce mélange on l'y agite pendant une demi-heure. Pendant cette opération on fait cuire $1\frac{1}{2}$ lbs. de bois de campêche dans de l'eau avec $1\frac{1}{2}$ onces de savon de Marseille. On verse ce liquide dans une bassine de cuivre, on y ajoute l'eau chargée de bois jaune précédemment employées, on étend l'étoffe dans la bassine, on met celle-ci sur le feu. On chauffe graduellement jusqu'à ce que le liquide soit bien fumant, on l'entretient à ce degré (sans qu'il arrive jamais à l'ébullition) jusqu'à ce que la couleur ait l'intensité voulue. On enlève l'étoffe, on la rince. On évitera d'employer trop de bois de campêche, lequel communiqué à l'étoffe une teinte bronzée lorsqu'on l'a prodigué dans la teinture. Pour une étoffe de soie et laine, on supprime le savon dans le bain de bois de campêche. Les étoffes de soie ou bien de laine et soie sont bien pressées, passées dans une faible solution de gomme arabique, puis repassées à sec à l'envers. L'apprêt est brillant et égal, quand on agit d'après cette méthode.

BLANCHISSAGE ET REPASSAGE.

(Voir les livraisons de Mai, Juin, Juillet et Aout 1872.)

Jupons et robes.—Pour exécuter ce repassage, il est indispensable de posséder une planche longue et assez étroite pour que l'on puisse aisément tourner la robe ou le jupon pendant la durée de l'opération. On doit la recouvrir, comme la grande table, avec une couverture de laine, par-dessus laquelle on noue une toile blanche. Couverture et toile doivent se nouer en dessous de la planche. Les angles de celles-ci doivent être tous arrondis, pour éviter le risque de déchirer l'objet qu'on repasse. On peut l'appuyer de chaque côté sur le dossier d'une chaise, mais il est préférable d'avoir deux *tréteaux* servant à la soutenir. On repasse d'abord les poches du jupon ou de la jupe avant de les *enfiler* sur la planche. Ces poches doivent être retournées et repassées à l'envers. On pose un grand morceau de linge sur le parquet, en dessous de la place qui doit être occupée par la planche. On repasse le jupon dans le sens de sa hauteur. A mesure qu'un lé est repassé, on tourne le jupon sur la planche jusqu'à ce que l'on soit revenu au point de départ. N'oublions pas de dire qu'*avant* de repasser

les lés du jupon on procède au repassage de son bord inférieur (ourlet ou faux ourlet). On sépare le jupon de la planche et l'on repasse la ceinture; mais s'il y a un corsage tenant au jupon, on s'occupe d'abord des manches, Si le corsage est garni de bouillonnés, on emploiera le *coq* pour repasser ceux-ci. Ordinairement on ménage des ouvertures dans les bouillonnés précisément afin de faciliter leur repassage. Si les volants ne sont pas très-hauts, on peut les relever avec les grosses cisailles (autrement dites *fers à gaufrer*). Dans ce cas on commence par le volant qui est le plus rapproché du bord inférieur, en mettant les autres en dessous. En un mot, on procède comme pour les garnitures de bonnets (voir les précédents articles). La robe ou le jupon repassés doivent être immédiatement suspendus.

Les objets plissés d'avance se repassent de la façon suivante: on commence par repasser la dentelle qui les borde, puis les plis *fixés*, en plaçant le fer en large, tout près du poignet qui retient les plis, puis on fait glisser le fer jusqu'au bord.

Les chemises décolletées ne feront pas l'objet d'une démonstration spéciale. En effet, on les repasse plissées, en dessus et en dessous, comme les chemises d'homme (voir les précédents articles), et tout ce qui a été dit au sujet des dentelles et des broderies leur est applicable.

Corset.—On découd le busc et les ressorts des côtés, on place le corset dans une eau de savon pas trop chaude (afin de ne pas endommager les baleines), on frotte le corset avec une brosse douce, ensuite on le trempe dans de l'eau tiède contenant un peu d'eau de Javelle. On l'y laisse pendant une heure, on l'enlève, on le plonge dans de l'eau pure, puis dans de l'eau préparée avec le bleu en boule. On fait sécher le corset sur une corde, après l'avoir bien pressé, mais pas du tout *tordu*. Deux heures avant de le repasser, on prépare de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre un peu de gomme arabique. Mettez-y le corset pendant une heure, retirez-le, enveloppez-le dans une serviette, et, tandis qu'il est encore humide, repassez-le avec un fer très-lourd : le corset sera mis à neuf.

Observation.—Pendant l'hiver on devra préparer et amidonner le linge la veille du repassage, vers le soir, parce que le séchage s'opère très-lentement, et qu'en repassant *très-mouillé* on fait une détestable besogne.

Foulards.—Lavez à l'eau de son, chaude ; repassez le foulard encore humide à l'endroit.

Pantalons d'hommes et d'enfants. On commence par les poches qu'on retourne à l'envers, on les repasse, on les laisse retournées jusqu'à ce que le pantalon soit complètement repassé. On repasse ensuite les pattes, les doublures, puis chaque jambe, celle-ci à l'endroit, en la pliant au milieu de la jambe dans toute sa hauteur.

Robes en laine.—Si l'on n'a qu'une seule robe à blanchir, on achète du bois de Panama. On le fait tremper dans de l'eau pendant une nuit. Le lendemain on le met sur le feu (dans cette eau), on y trempe une brosse et l'on s'en sert vigoureusement pour nettoyer la robe. Quand ce nettoyage est terminé, on rince la robe dans de l'eau froide, on la repasse encore humide à l'envers. On ne *tord jamais la laine* pour faire égoutter l'eau, on se borne à la presser et à l'essuyer avec les mains.

Bas rouges en laine.—Ils se nettoient fort bien avec du savon vert coupé en morceaux. On ne les rince pas, mais, après les avoir blanchis, on les met dans une eau de savon contenant un verre de vinaigre, qui *ranime* la couleur rouge.

Dentelles.—Les dentelles blanches se plient sur elles-mêmes de façon à former un paquet, que l'on coud dans un sac, pour les tremper dans une eau de savon chaude. On les y laisse pendant trois heures. On les enlève de cette eau, on rince en passant le sac dans de l'eau pure. Si l'on veut les blanchir presque à neuf, on les met dans de l'eau gommée, puis on les repasse en les *étirant* ainsi que cela a été expliqué dans les précédents articles. On les gaufré avec les cisailles, en mettant le bout de la branche dans chaque *motif* du dessin. Pour les blanchir à neuf, en les sortant de l'eau gommée on les place sur un tambour recouvert de serge verte, on relève les picots un à un à l'aide d'épingles spéciales désignées sous le nom de *camion*, enfin on passe le bout de la cisaille dans chaque *motif* du dessin. Cette opération est très-minutieuse et exige beaucoup de temps. Le blanchissage demi-neuf est presque aussi parfait.

COURRIER DE LA MODE.

Je désire autant que possible aider celles de nos abonnées qui sont économes, à suivre la mode, tout en faisant usage des objets de toilette qui sont déjà en leur possession... puis aussi pour soutenir les efforts louables des personnes qui veulent être à la mode, sans s'astreindre à endosser, à exhiber, à promener toutes les extravagances faisant partie du bagage actuel de la mode.

Seulement, pour en revenir au sujet qui m'occupe, il ne faut pas s'imaginer que l'on puisse rester à côté de la mode en faisant des projets de toilettes économiques, lesquelles creuseraient un abîme entre la mode et soi. Il ne faut pas croire que, pour obtenir le résultat poursuivi, l'économie dans l'élégance, — tous les chemins soient ouverts et qu'ils conduisent tous à la terre promise. Dès que l'on poursuit *seulement* et principalement l'économie, on perd de vue l'élégance, comme aussi et trop souvent on se brouille avec l'économie quand on recherche principalement l'élégance.

Ce n'est pas de la sorte qu'il faut procéder ; mais, tout au contraire, il faut conduire d'une main ferme autant que prudente, et avec mille soins ingénieux,

cet attelage composé de deux antagonistes, qui, à l'instar des vieux et des jeunes partis, ont toujours l'espoir, le désir et le projet de la domination, en attendant mieux... en attendant l'asservissement de l'adversaire. Et croyez qu'il faut du tact et de la délicatesse, un goût sûr et beaucoup d'habileté pour éviter les deux écueils, — économie sans élégance, — élégance sans économie.

L'*assortiment* dans la toilette nous est imposé de la tête aux pieds, sans oublier l'ombrelle ni omettre l'éventail. La toilette *complète* choisit deux tons d'une même nuance, ou deux dessins d'une même couleur, et puise ses ornements, ses recherches, ses mille détails, dans ces deux éléments amalgamés, employant tantôt le principal en guise d'accessoire, tantôt l'accessoire en guise de principal. Aussi faut-il renoncer, — à moins de hasards exceptionnels, — à l'espoir de composer une toilette tout entière avec ce que l'on possède. Je ne saurais oublier que, si je dois conseiller l'économie, il me faut aussi enseigner l'élégance ; que ma tâche serait faite à moitié, mal faite par conséquent, si je subordonnais l'un ou l'autre de ces termes à son rival ;

qu'en un mot, je ne saurais conseiller, encourager, approuver, ni même tolérer l'emploi des vieilles jupes en grenadine de coton, d'un gris défunt, actuellement roux, ayant coûté originairement 25 cents la verge, et que l'on se propose d'associer à des polonaises faites avec d'anciennes robes en popeline de soi-disant laine, de teinte plus que neutre, de couleur plus que passée. Arrivée à ce point, l'économie, même la plus nécessaire, même la plus respectable, n'a plus rien à faire avec l'élégance : la bifurcation la plus accentuée les sépare ; il ne reste plus qu'à se vêtir comme l'on peut, sans prétention aucune, sans espérer faire illusion et se faire considérer comme fervente adepte de la mode actuelle.

On me demande si l'on peut employer, en guise de jupon, d'anciennes robes en jaconas imprimé, en leur associant des polonaises de tout ordre, même élégantes. Non ! certainement non ! Le jupon en jaconas imprimé se portera avec sa casaque propre et personnelle, ou ne se portera pas. Imagine-t-on (comme on se le propose) un infortuné jupon en jaconas imprimé, de teinte toujours claire, opprimé, écrasé par une lourde polonaise en cachemire, — pourquoi pas en drap ? — ou par une belle polonaise en soie ? Peut-être nourrit-on le secret espoir d'allier le dit jupon à une polonaise en grenadine noire ? Il ne manquerait plus que cela !

On me demande aussi si l'on peut associer, à une robe de tissu à dessins, une tunique sans corsage d'étoffe unie, et sortir vêtue de cette façon sans aucun pardessus. La question est compliquée, et elle ne contient pas un mot qui ne mérite à la fois une réponse affirmative et négative.

En principe, cela ne peut se faire : le corsage (et surtout dans la rue) ne peut différer de la tunique. Dans ce cas, il faut adjoindre à celle-ci une petite casaque qui lui sera pareille et cachera le corsage, lequel devrait être pareil à la tunique. Pour la rue, la combinaison est donc condamnée. Pour la maison, c'est une autre affaire, à la condition essentielle d'atténuer la différence à l'aide d'ornements puisés dans le tissu que l'on emploie pour la tunique. Supposons, comme on le dit, la robe avec son corsage en taffetas à dessins ; admettons le désir d'adjoindre à cette robe trop plate et trop dénuée une tunique de même teinte que le fond ou que le dessin de la robe. Le corsage pourra être maintenu si l'on y ajoute un gilet pareil à la tunique, ou bien un col marin avec revers pareil à la tunique, sans omettre, dans tous les cas, les revers de manche pareils à la tunique. En un mot, il faut reconstituer l'unité, l'assortiment, là où ils n'existent pas, et s'appliquer à dissimuler l'économie en lui donnant l'apparence de la recherche, du *voulu* et de l'harmonie. D'autre part, le corsage de la dite robe devra être à basques, car la ceinture de la tunique ne peut lui former une continuation naturelle, acceptable par conséquent. Mais, pour sortir, pour sortir ? me dira-t-on. Dame ! je n'ai pas encore réussi à trouver la solution de la quadrature du cercle... J'engage à porter, avec cette toilette dans la rue, un petit mantelet ou bien un petit paletot pareils à la tunique.

Je vais indiquer une toilette tout à fait à la mode, quoique à côté de la mode, et dont on trouvera ai-

sément l'un des éléments, sinon les deux éléments, dans la réserve que chacune de nous possède.

Supposons une robe de teinte unie, en soie ou laine, peu importe, avec son corsage, mais rien de plus. Comment faire ? On choisira, pour faire une tunique, une étoffe quelconque, foulard, ou mohair imprimée de même couleur que la robe, mais avec semé de grosses pastilles blanches : la mode favorise les pastilles cette année. On mettra des revers de cette étoffe à pastilles (revers de corsage et de manches) sur le corsage uni. Pour sortir, on aura un petit mantelet ou paletot en cachemire, de même couleur unie que la robe. Enfin, si l'on a choisi du foulard pour cette tunique, on complétera l'harmonie, et par conséquent l'élégance de la toilette, en se faisant faire un chapeau en même foulard, avec bords diadème et brides de teintes unie pareille à celle de la robe. Car notons bien vite ce point essentiel, tandis que l'étude du sujet le signale à notre entendement : l'élégance actuelle est représentée bien plus par l'assortiment et l'uniformité des objets composant la toilette, par leur harmonie, en un mot, que par leur richesse. Pour en revenir à la combinaison qui vient d'être indiquée, ajoutons que le brun, le violet, le gros bleu, le gros vert, s'y prêtent également ; que son élégance gît tout entière dans le rapprochement de deux étoffes de même couleur, celle à pastilles employée pour la tunique et les ornements de corsage, et le chapeau ; — que l'inverse ne produirait pas le même effet ; — que tous les dessins ne peuvent se substituer avec un égal succès à celui des pastilles ; — qu'enfin la meilleure combinaison serait représentée par l'emploi du cachemire pour la robe de dessous, son corsage et son mantelet, — du foulard pour la tunique, les ornements du corsage et le chapeau. Si l'on peut avoir l'ombrelle et l'éventail en même foulard, ce sera parfait, et l'on possédera un irréprochable costume de fatigue, de voyage et de petites visites, convenant à tous les âges, à la jeune fille comme à sa mère, ou bien à sa grand'mère.

On me questionne de toutes parts au sujet de l'emploi de la grenadine noire. Pour le dire sans détour, la grenadine noire unie n'est jolie que sur du taffetas noir, — à rayures ou bien à dessins bronchés, — on peut la porter sur des robes de taffetas d'autre teinte que le noir, mais toujours de teinte foncée.

L'organdi blanc ne peut, ainsi que l'on s'en flatte vainement, être employé comme jupe de costume, à moins qu'on ne lui adjoigne une casaque ou bien une polonaise de même organdi. Dans tout autre cas, je réponds non et résolument non.

Nos abonnées ont-elles, quelque part, dans un coin depuis longtemps fermé à triple serrure, des fichus en dentelle noire ou bien en mousseline blanche brodée ? Si cela ne se trouve pas en leur possession, qu'elles cherchent en remontant le cours des années : elles en découvriront dans les tiroirs maternels. Ont-elles la bonne fortune de trouver ces fichus montants, c'est-à-dire à encolure ajustée ? Vite, il faut s'en servir bien vite, pendant que la mode les admet. En effet, le fichu montant en dentelle noire se porte sur le corsage montant d'une robe en soie noire, et lui sert même de pardessus pour la rue. Fût-il en blonde noire, cela revient au

même et se porte de même. Est-il en mousseline blanche? On le mettra à tous les âges, même à celui de la jeune fille, sur le corsage montant d'une robe de teinte très-claire, et, comme le précédent, il lui servira de pardessus pour la rue.

A propos d'ombrelles, mentionnons que les parasols à canne continueront à être pourvus de longs manches. Leur utilité comme point d'appui, quand il s'agit d'une marche fatigante, en fera maintenir l'usage. Les en-cas pour la ville se portent toujours fixés à la ceinture par une agrafe; j'en ai vu en bambon d'une légèreté merveilleuse.

Les chapeaux ont subi la loi du changement de la saison, les fleurs ont remplacé les plumes. Quelques-uns sont de vrais parterres, tant on les y entasse avec profusion. Disons toutefois qu'en s'en tenant à une guirlande, à une traîne ou à un bouquet, on restera dans les conditions du bon goût, qui est toujours modéré.

Les ruches et les collerettes Médecis ont toujours la vogue; toute toilette habillée doit avoir pour complètement cette jolie ruche en gaz ou en tulle, qui s'attache autour du cou par un ruban et un nœud de couleur.

Les ruches en crêpe ou en tulle de soie se font à trois plis superposés de façon à former de gros crêvés.

Dans l'ornement de cou d'une robe sortie de chez une grande couturière nous avons remarqué que ce ruché de gaze blanche était accompagné d'une dentelle noire à peine badinée autour de l'encolure et se terminant devant en coquillé entremêlé de flots de ruban pareil à la nuance de la robe.

Bien que nous rayions le mois de mai, le temps a encore des alternances de beaux et de mauvais jours, aussi les toilettes sont-elles subordonnées à ces changements. On voit encore des jupons de velours noir ou marron accompagnés de robes foncées ou claires. La polonaise se maintient dans ce cas; seulement, elle est longue et drapée. On en fait en petit drap d'été, brodées de soutaches de soie, à un prix extrêmement modique.

Le luxe des rubans est à son comble; il en est de larges comme des écharpes, destinée à relever les costumes de soirée. On les dispose soit de façon à figurer devant un petit tablier et allant former derrière un beau nœud sous le bouffant, soit simplement en banderole. On portera aussi beaucoup de rubans brochés, posés en aiguillettes sur une épaule.

EXPLICATIONS.

1. TOILETTE DE PROMENADE POUR JEUNE FILLE,
- Avec
ne de
onction
- Fig.—5. Partie supérieur du devant. (A, B, C, D, E, F, G, I, *, X et. 3)
 - Fig.—6 Partie inférieur du devant. (E, F, X et. 1 et 2.)
 - Fig. 7.—Dos. (A, B, C, D, H.)
 - Fig. 8.—Manche. (K.)
 - Fig. 9.—Revers de la manche (K.)
 - Fig. 10.—Col. (G, H.)
- Voir le patron en grandeur réduite, fig. 1, 1a, fig. 2 et 3.
- La toilette en serge gris, tourterelle, est bordée

de biais de même étoffe, mais de nuance foncée, encadrés des deux côtés de deux rouleaux de taffetas gris clair. La robe est entourée dans le bas d'un volant froncé de 11 pcs. de hauteur, retenu en tête par un biais avec rouleaux de 1½ pc. de hauteur. Le pardessus, muni d'un col carré, fendu au milieu du dos, se garnit, à son dord inférieur, d'un biais de 3 pcs. de largeur, qui remonte sur le devant, en réduisant sa largeur à 2½ pcs; une double rangée de boutons de nacre occupe le biais de devant. Pour faire le pardessus, on joint la fig. 5 et la fig. 6, en rapprochant les lignes diamétrales suivant les chiffres pareils (voir le patron réduit, fig. 1, 1a, 2 et 3). Afin que le bord de devant du pardessus rabatte, on le taille d'après la ligne extérieure G. Le dos se coupe d'après la fig. 7; on le réunit au devant par la couture C-D et on borde la basque du dos d'un biais de 13 lignes de largeur. En-dessous de cette basque on pose un lé de derrière de 1½ verge de largeur du bas sur 34 pcs. du haut; ce lé, qui se fixe à une ceinture et qui retombe sur la jupe, sans être arrêté par aucune draperie, mesure 26 pcs. de longueur au milieu et 19 des deux côtés. Ceux ci se joignent aux devants plissés depuis la lettre D. Les manches, que l'on prépare d'après la fig. 8, sont pourvues d'un parement, ouvert eh-dessous du bras et orné comme la basque et le col. Celui-ci se monte dans l'encolure suivant les chiffres.

No. 2—HABILLEMENT POUR PETIT GARÇON.
BLOUSE POUR PETIT GARÇON.

- Fig.—23. Devant (g, h, i, k, *) {
Fig.—24. Dos. (g, h, i, k. } —X—X—
Fig.—25. Manche.

L'habillement, en petit drap bleu foncé, est garni d'une broderie soutachée noire, représentée par la fig. 37. On coupe les devants de la blouse sur la fig. 23, le dos et les manches sur les fig. 24 à 25 et on assemble les différentes parties d'après les chiffres pareils. La broderie qui parcourt le bord inférieur de la blouse, remonte sur les devants, en encadrant la rangée des boutons, et recouvre entièrement la ceinture de drap de 1½ pc. de largeur.

No. 3 à 11.—CONFECTIONS DE PRINTEMPS.

Par les dessins suivants nous donnons les modèles les plus nouveaux de la saison; plusieurs fois déjà nous avons eu l'occasion de faire remarquer à nos abonnées que les pardessus (paletots) avec manches à coude se portent de moins en moins et que les formes à larges manches, ou celles qui ne font que les simuler, finiront par les remplacer entièrement. Pour mieux faire comprendre nos patrons, nous les avons fait dessiner en grandeur réduite et nous appelons l'attention de nos lectrices à ces dessins afin de leur faciliter la confection de nos modèles.

No. 4 et 5. MANTELET POUR JEUNE FILLE.

- Fig 32.—Devant. (P, R, S.)
Fig. 33.—Dos. (P, R, T, N.)
Fig. 34.—Côté remplaçant la manche. (S, T.)
Fig. 35.—Capuchon. (U.)

Nos. 4 et 5. *Mantelet-pélerine*.—Notre élégant petit modèle, en cachemire noir, est garni de ruban moiré de guipure, d'une bordure et d'une broderie en passementerie: la disposition de la garniture se voit clairement sur notre dessin. Pour faire ce mantelet on

coupera deux morceaux sur chacune des fig. 32 à 34 on assemblera les différentes parties suivant les chiffres pareils et on laissera une fente au milieu du dos à partir du bord inférieur jusqu'à la lettre B. Le capuchon se coupe entier sur la fig. 35 ; les revers dentelés qui l'ornent, se taillent suivant la ligne indiquée à cet effet sur la dite figure. Le fond du capuchon est garni d'un treillage formé par des rouleaux de satin ; les dents des revers sont bordées à cheval d'un biais de satin ; les revers sont ornés d'une broderie en soutache ronde, encadrés de guipure et garnis d'un nœud de ruban moiré. Une tresse de corde ronde, se terminant en glands, cache la couture qui traverse l'épaule.

Nos. 3, 6 et 7.—MANTELET POUR DAME AGÉE, dessin, 39 à 41.

Fig. 15, Devant, (S, T, U, Z.)

Avec } Fig. 16.—Dos. (S, T, V, X.)
repli.

Fig. 17.—Côté simulant une manche. (T, U, V, Z.)
A } Fig. 18.—Capuchon. (Y, Z.) } —

Voir le patron en grandeur réduite, fig. 10 à 13, 3, 6 et 7. *Mantelet pour dame âgée.*—Cet élégant mantelet est cachemire noir, garni d'entre-deux de guipure de 23 lignes de largeur et d'une dentelle pareille de 3½ pes., séparés l'un de l'autre par un biais double en cachemire ayant 23 lignes de largeur aux bords inférieurs et 14 lignes seulement aux bords de devant; La jointure de l'entre-deux au corps du mantelet ainsi qu'à ce biais est cachée sous un passepoil en reps de soie noir. Pour éviter de nombreux replis sur la planche de patrons, nous n'avons donné, avec la fig. 15 et 17, que le corps des devants et du côté du mantelet ; on aura donc à ajouter les garnitures aux bords inférieurs, mais non au bord devant, qui, pour indiquer la forme entière de l'encolure, a été donné en entier. Nous prions nos lectrices de se rapporter au dessin qui représente le patron en grandeur réduite et où se trouvent indiquées les lignes pour la garniture. Après avoir coupé le corps du mantelet et ajouté la garniture, on disposera le pli qui se trouve sur le bord du dos du côté (croix et point 4.) On réunit ces différentes parties suivant les chiffres pareils, et on continue la garniture du côté jusqu'à la lettre X marquée au milieu du dos. Le côté de droite rabat sur celui du côté de gauche, ainsi que le montre notre dessin 7. La basque du dos non garnie est cachée sous ces deux côtés superposés. La forme du capuchon est très simple ; on le coupera, en cachemire et en reps de soie, servant de doublure, sur la fig. 18, dont on devra compléter la longueur ; notre modèle a 14 pes. de longueur à partir de la lettre J. La garniture du capuchon se voit clairement sur notre dessin 3 ; la dentelle, qui garnit les bords qui se rencontrent au milieu de derrière, repose sur un biais de cachemire, pourvu de 5 œillets oblongs servant à y passer une cordelière de soie noire, se terminant en glands ; à l'aide de ces cordelières on peut donner au capuchon la forme pointue, que montre notre dessin 8 et qui laisse entrevoir la doublure en reps.

8 ET 9. MANTELET MONTÉNEGRIEN ORNE DE BRODERIE.

Fig. 11.—Devant. (L, M, N, P.)

Fig. 12.—Dos. (L, M, N, O, R.)

Avec } Fig. 13.—Côté remplaçant la manche. (O, N.)
repli.

Fig. 14.—Col. (P, R.)

Voir le patron en grandeur réduite, fig. 6 à 8.

Fig. 36.—DESSIN DE BRODERIE POUR LE MANTELET.

8 et 9. *Mantelet monténégrin orné de broderie.*—Notre modèle en drap d'été noir est chamarré d'une broderie au point de chaînette, faite avec de la soie demi-torse noire ; une frange encadre les bords inférieurs et une guipure garnit la couture qui traverse l'épaule. Pour faire notre modèle d'après notre patron, on coupera deux morceaux sur chacune des fig. 11 à 13 et le petit col montant, entier, d'après la fig. 14 (voir le patron en grandeur réduite). On assemble les différentes parties suivant les chiffres pareils et en montant la partie simulant une large manche au devant et au dos, on commence la couture des deux côtés par le bord inférieur ; le surplus d'étoffe, qui se montrera sur le haut de la manche doit être rentré afin d'éviter qu'elle s'étire. On réunit devants et dos, en dessous du bras par un ruban long de 5½ pes. que l'on fixe aux endroits indiqués à cet effet sur nos patrons. La fig. 36 donne le dessin de la bordure.

Nos. 10 et 11.—MANCHE POUR LE PALETOT.
Voir le patron du No. 1.

Fig. 31.—Manche.

10 et 11. *Pardessus pour jeune fille.*—Notre joli modèle se fait en cachemire de Lyon noir ; il est garni d'un entre-deux de guipure large de 14 lignes encadré des deux côtés de la bordure au passé ainsi que d'une frange de soie noire entremêlée de grelots en jais. La garniture est disposée en pointe sur le dos. On coupera ce pardessus d'après notre patron 1, fig. 5 à 10, en suivant, pour le bord devant, la ligne marquée de la lettre J, et pour le bord inférieur la ligne E, F ; le dos se taillera sur la fig. 7, on le joint au devant par une couture depuis l'entournure jusqu'à la lettre C. Le bord inférieur du dessous de la manche arrondi, tandis que celui de dessus forme une pointe ; cette différence de contour se trouve marquée sur notre fig. 31, qui donne la moitié de la manche et dont on devra poser la ligne marquée milieu sur la brisure en biais de l'étoffe. On peut à volonté doubler la manche d'une soie légère.

No. 12 et 13.—PARDESSUS POUR PETITES FILLES.

IV. PALETOT POUR PETITE FILLE DE 4 A 6 ANS,

Fig. 19.—Devant (a, b, c, d. *)

Fig. 20.—Dos. (a, b, c, f.)

Fig. 21.—Manche.

Fig. 22.—Pèlerine. (d, e, f.)

Fig. 37.—DESSIN DE BRODERIE POUR LE PALETOT
DESSIN 12 ET 13.

No. 12 et 13. *Pardessus avec pélerine pour petite fille de 2 à 4 ans.* Notre modèle, en drap gris, est orné d'une broderie au point de chaînette et au point d'arête, faite avec de la soie havane. Pour le couper d'après notre patron, on devra compléter les fig. 19 et 20, dont la longueur de devant, à partir de la lettre d, est de 21 pes., la longueur de côté de 18 pes. et la longueur au milieu derrière de 24½ pes. Les bords inférieurs du devant et du dos ont chacun

14½ pcs. On coupe les différentes parties sur nos patrons et après les avoir assemblées suivant les chiffres pareils, on exécute la broderie.

PALETOT POUR FILLETTE DE 12 A 13 ANS.

- Fig. 26.—Devant. (A, B, C, D, *)
- Fig. 27.—Petit côté. (C, D, E, F, + et. 1.)
- Fig. 28.—Dos. A, B, E, F, + et. 2 et 3.)
- Fig. 29.—Manche. (G.)
- Fig. 30.—Revers de la manche. (G.)

No. 14 et 15. Deux pardessus pour fillette.—Ces deux paletots ne diffèrent que par la disposition des de la basque du dos, on peut par conséquent couper de l'un et l'autre sur notre patron Les devants en sont flottants et ferment à l'aide de boutons et de boutonnières. Le pardessus, dessin 14, en drap bleu est enjolivé d'une broderie en soutache ronde, pour l'exécution de laquelle on se servira d'un de nos nombreux dessins. Les petits côtés ont des revers, ayant 6½ pcs. de longueur sur leur bord de côté, qui se fixe dans la couture réunissant devant et petit côté; leur largeur est de 2¾ pcs. Ces revers et la basque du dos sont ornés de fourragères bleues.

Le pardessus représenté par le dessin 15, se fait en drap d'été gris fer; sa garniture se compose d'un velours large de 1 pouce ainsi que d'une petite bordure cousue; un agrément en passementerie, qui se termine en cordelières à glands, orne l'épaule gauche. Les manches des deux paletots montrent des revers.

Pour faire ces paletots on coupe les devants sur la fig. 26; les petits côtés et le dos sur les fig. 27 et 28; si l'on veut donner au dos la forme indiquée par le dessin 14, on doit couper l'étoffe exactement d'après notre patron et disposer les plis du dos en rassemblant croix et les points marqués du chiffre pareil. Si au contraire on désire éviter les gros plis et faire le paletot comme le montre le dessin 15, on coupera les bords de côté du petit côté depuis la croix 1 et ceux du dos depuis la croix 2 jusqu'à la lettre f; le bord de derrière du dos se coupera en ligne biaisée depuis la croix 3 jusqu'au bord inférieur.

16 et 17 CURSAGE POUR FILLETTE DE 12 A 12 ANS.

- Fig. 1.—Devant. (D, E, F, G, *)
- Fig. 2.—Petit côté. (H, I, F, G.)
- Fig. 3.—Dos (D, E, H, I.)
- Fig. 4.—Manche.

Manière de couper une jupe de promenade avec indication des lignes pour jupe à traîne.

- Fig. A. Moitié du lé de devant.
 - Fig. B. Premier lé de côté.
 - Fig. C. Deuxième lé de côté.
 - Fig. D. Moitié du lé de derrière.
- Voici le patron réduit.

Le dessin 51 représente un vêtement de faille noire très élégant dont les manches ouvertes sont doublées de taffetas rose pâle. Elles peuvent se fermer à volonté, à l'aide de riches boutons, et de quocquettes en passementerie fixées sur le côté droit, et boutonnant sur le côté gauche; des brandebourgs ornent le devant du corsage. Une cordelière as sortie partant de dessous le bras se rattache sur l'épaule, et rejoint la taille dans le dos. La fraise François 1er est doublée de rose pâle, comme les manches. Une seconde fraise de crêpe blanc so

voit en dedans. La robe de dessous dont on aperçoit les manches est gris-perle. Le chapeau, dit *chapeau guirlande*, forme nouvelle, sciant fort bien, est en tulle noir moucheté, figurant une mantille derrière; devant, une guirlande de fleurettes roses en diadème, retient la dentelle; une grosse rose blanche est posée par côté.

52. Robe en sultane rayée bronze et gris. Paletot demi ajusté en faille bronze dentelé tout autour, et bordé d'un petit galon moiré. Le col marin, et les revers des manches sont doublés en taffetas amande, c'est-à-dire d'un marron plus clair que le bronze. Le chapeau à fond mou est de deux tons, comme le paletot. Nœud Fontange sur le devant, retenant quatre biais superposés. Une branche de roses s'échappe du côté gauche, très en arrière.

CHAPEAUX.

VOIR LA PLANCHE DES PATRONS.

No 1.—Chapeau rond en paille anglaise à bords retournés, et calotte basse avec une grosse touffe de roses sur la calotte; grosse couronne de roses sous les bords, reposant sur les cheveux, et gros nœud en foulard retombant derrière, partant de la touffe du dessus.

No 2.—Chapeau rond, forme béret. De ses bords hauts et droits en paille, sort un fond mou très-bouffant en soie. Un gros nœud à pan ourlé en pareil au fond orne ce chapeau du côté droit, une grosse touffe de plumes posées derrière le fond surmonte une écharpe de dentelle noire retombant derrière.

No 3.—Chapeau en paille blanche, doublé et orné de faye bleue, touffe de liserons bleus et grosse rose rose. Brides bleues.

No 4.—Chapeau en paille écru, doublé de faye brune; torsadé en faye brune autour de la passe, et très-gros nœud par derrière; branche de roses-thé.

No 5.—Chapeau relevé aux côtés. Il est en braid napolitannain. Les bords sont bordés en velours.

No 6.—Chapeau en crêpe pourpre foncé, garni en ruban lavande.

No 7.—Chapeau à haute calotte faite en puff avec le bord tuyauté.

No 8.—Chapeau en crêpe bleu avec calotte haute, et bords relevés tout autour et se terminant en pointe en avant et en arrière. Les plis sont retenus en position autour de la calotte par une bande étroite de soie bleue. Il y a un léger voile sur le sommet.

No 9.—Chapeau à large bord.

PREPARATION DU THE-BŒUF.

On a souvent obtenu des effets remarquables, dans des affections graves, par l'emploi du *thé-bœuf*, c'est-à-dire de l'infusion de viande. Dans les cas d'affaiblissement général, dans les maladies de poitrine, les convalescences longues et pénibles, lorsque l'estomac ne digère qu'avec difficulté, la meilleure règle à suivre consiste à nourrir le malade sans faire travailler l'organe de la digestion. Rien de plus simple que de recourir à un aliment complet, tout préparé, qui n'exige aucun travail d'assimilation. Le sang serait indiqué, s'il était possible de l'introduire dans l'économie d'une manière utile, et s'il n'était pas dans un trop grand état de concentra-

On y supplée très-bien par une infusion de viande, faite à une température assez basse pour ne faire passer à l'état insoluble aucun des principes alimentaires.

On prend 3 onces de viande de bœuf, ne présentant pas de traces de graisse; on la hache très-finement, et on la place dans un bol. On verse sur cette viande hachée 6 onces d'eau tiède à 45 degrés et l'on délaye avec soin. Après dix minutes de contact, on met le tout sur un linge fin et l'on exprime le liquide, auquel on ajoute un peu de sel, afin d'en masquer la saveur fade. Ce thé de viande supplée à l'insuffisance de la nutrition, et j'en ai obtenu de grands avantages dans le cas de croissance laborieuse, dans le carreau des jeunes enfants, etc. La dose est proportionnée à l'âge, évidemment, et il convient d'agir progressivement. Pour un enfant de 15 à 16 ans, on débute par une tasse de thé-bœuf, correspondant à 1½ grammes de viande, matin et soir, pour arriver progressivement, en huit ou dix jours, à trois ou quatre tasses de 3 onces. J'ai vu des sortes de résurrections sous l'influence bienfaisante de cette alimentation. Il est, je crois, inutile de dire que l'on suspend pendant quelques jours, lorsque le malade est dégoûté, et que la préparation doit se faire chaque fois au moment même, pour en éviter l'altération qui est très rapide.

BOITE AUX LETTRES.

MADAME R. V., (comté d'Yamaska):

Un deuil ne finit pas le jour de son triste anniversaire. Il y aurait une hâte de mauvais goût à ne point le prolonger de quelques jours.

On peut rendre des visites après deux mois de grand deuil.

Le deuil d'un enfant n'est pas d'étiquette, mais seulement facultatif.

La civilité ne reconnaît pas de danse obligatoire; une dame est toujours libre de refuser une danse qui ne lui convient pas, à la condition rigoureuse de ne pas la danser avec un danseur autre que celui refusé par elle.

On est quelquefois *ridicule* quand on danse..... jamais quand on ne danse pas.

Il n'y a pas de bal le jour d'un mariage.

On ne porte pas de diamants, de jour.

M. EDMOND... Québec: La mode française diffère de la notre pour les compérages.

A Paris, c'est le parrain qui est chargé de tous les frais. Il place de l'argent dans la grande boîte de dragées qu'il offre au prêtre; la marraine donne la toilette de l'enfant (robe et bonnet). Son présent à la mère n'est pas obligatoire; il consiste généralement en une pièce d'argenterie.

Il n'y a pas de règle absolue pour les présents de nocce: parfois la demoiselle d'honneur reçoit un présent de la mariée et lui en fait un; d'autres fois, on supprime ce présent de part et d'autre.

MADAME ANT. C. Y. R.

Tous nos patrons peuvent être faits en toute étoffe, et même le patron d'un corsage de drap peut se faire en mousseline. La toilette de première communiant est *classique*: C'est toujours un *uniforme*, se composant de la robe de mousseline blanche touchant *presque* terre, garnie de plusieurs plis. Corsage montant, manches longues, ceinture blanche, bonnet garni de ruches en tulle, voile de mousseline blanche simplement ourlé; *pas le moindre bijou*; gants blancs.

Une jeune fille n'a jamais ses cartes de visites personnelles, elle écrit son nom au crayon sur les cartes de visites de sa mère.

Cette science s'acquiert, mais par l'exercice: pour bien parler, il faut avoir beaucoup lu et voir beaucoup de monde. La plus délicate marque de politesse est contenue dans l'obéissance: il faut donc passer devant, quand on vous y invite, — comme si on vous le *commandait*. C'est à la personne ayant manqué à sa promesse qu'il appartient d'aborder cette question et de s'excuser. Sans doute, on tient sa promesse pour la photographie, et l'on *réclame* celle que l'on doit recevoir sous peine de paraître indifférente à l'échange. C'est la personne arrivée ou *revenue* qui fait la première visite. A l'honneur de vous revoir peut se dire.

On ne dit pas *je vous salue*, mais *au revoir*, *Madame* — *au revoir*, *Monsieur*.

On ne plie *jamais* sa serviette quand on dine chez des étrangers.

On doit saluer la première tous ceux qui ont l'honneur de porter l'habit religieux.

MADMOISELLE SOPHIE X., Montréal.

Dans ces conditions, on se borne à écrire pour remercier d'un présent reçu, et comme la lettre a précisément ce seul but, on ne saurait se dispenser de faire mention du présent, — pas plus que d'examiner le présent qu'on reçoit, et de *paraître* y prendre beaucoup d'intérêt en présence de la personne qui le remet. Se dispenser de parler du présent que l'on a reçu ou d'ouvrir le paquet qui le contient, est contraire au savoir-vivre, parce que ces procédés semblent marquer une indifférence que l'on ne doit jamais manifester, même pour le plus minime de tous les présents.

Une jeune fille ne se lève pas pour saluer un homme.

M. H. SUREL.

On salue d'abord et en particulier la maîtresse de la maison, on s'incline ensuite pour saluer collectivement les assistants.

L'écrevisse et le homard ne sont nullement assimilés au poisson: celui-ci se sert toujours après le potage, ceux-là à la fin du diner, quand le diner est régulier et soumis aux règles de l'étiquette culinaire. La table se garnit aujourd'hui avec le dessert.

On ne peut se montrer en robe de chambre à moins d'être malade.

MADAME V....

On ne met pas, de jour, une robe de mousseline blanche sur une jupe de couleur.

VOICI L'EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS:

Quand l'ennui dans le ménage naît de l'uniformité des habitudes, l'on a tort des deux côtés.

Qu' en l'an—nuit dans le ménage *net—deux* lunes—I fort *mitté*—Des habitent U—De long—
A tort des deux côtés.

RÉBUS.

